

# LES POLITIQUES D'ORIENTATION RÉGIONALES, UN VECTEUR DE SOCIALISATION DES JEUNES AUX RÈGLES DU MARCHÉ ?

## Axe politiques éducatives

### Équipe de recherche:

Clément PIN

Maître de conférences, GRHAPES, INSEI, affilié au LIEPP

Agnès VAN ZANTEN

Directrice de recherche, CNRS, CRIS-LIEPP, Sciences Po

Paul LEHNER

Maître de conférences, CIREL, Université de Lille

Anne-Claudine OLLER

Maîtresse de conférences, LIRTES, Université Paris Est Créteil

Erwan LEHOUX

Doctorant, CIRCEFT-ESCOL, Université Paris 8

**Le projet en bref : la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » conduit les régions à concevoir leurs propres politiques d'orientation et à se doter de leurs propres instruments. L'objectif du projet est d'étudier comment les régions se saisissent de leur nouvelle compétence en matière d'orientation et comment se traduit leur action du point de vue des acteurs et publics concernés, en particulier les personnels éducatifs et les lycéens.**

## Démarche du projet

Le projet adopte une démarche exploratoire et évaluative. Exploratoire car le recul temporel est encore limité sur la régionalisation en cours des politiques d'orientation. La démarche de recherche n'en est pas moins évaluative en ce qu'elle cherche à **identifier les objectifs** des politiques régionales, à **reconstituer la théorie du changement** qu'elles adoptent, et **apprécier leurs effets** en tenant compte de leur variation selon les contextes de mise en œuvre et les publics concernés.

## Cadre théorique et hypothèses

Les politiques régionales d'orientation sont appréhendées au prisme d'une problématique portant sur le sens, la mise en œuvre et les effets des objectifs d'« **éducation à l'orientation** » et d'« **orientation active** ».

Ces objectifs combinent **deux visées en tension** :

- 1) soutenir la découverte et l'expression par les élèves de leurs **aspirations** et compétences personnelles ;
- 2) faire en sorte que ces derniers définissent leurs choix d'orientation scolaire et professionnelle selon la **probabilité** qu'ils se réalisent, au regard de leur « capacité » et de l'offre existante (sur le marché des formations et le marché de l'emploi).

L'hypothèse générale est que ces deux visées renvoient à **deux conceptions de la socialisation**, l'une l'envisageant avant tout comme un processus de **subjectivation**, de construction d'une « personnalité » susceptible d'entrer en phase avec les attentes du monde éducatif et du monde du travail, l'autre l'appréhendant davantage comme un processus d'**adaptation** « rationnelle » et instrumentale à l'ordre social par l'intériorisation de contraintes structurelles réduisant objectivement leurs chances de recrutement à certaines formations et à certains emplois.

## Méthodologie qualitative et étude de cas

Une méthodologie qualitative est adoptée, dans une perspective interdisciplinaire, au croisement de la sociologie, des sciences de l'éducation et de la science politique.

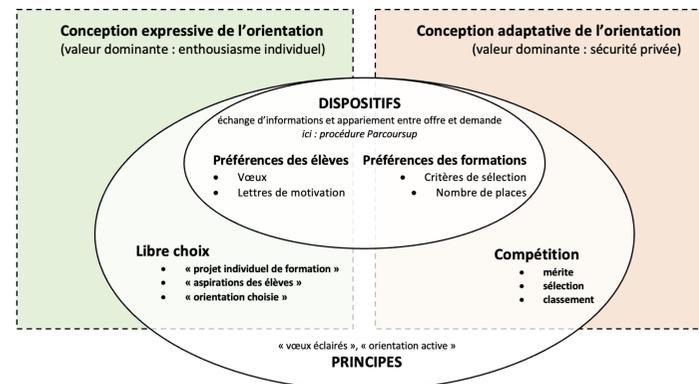
La recherche s'appuie sur **l'étude d'un cas**, celui de la **région Ile-de-France**, retenue en raison de ses initiatives récentes en matière d'orientation (« stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie » adoptée en mai 2019 ; développement du portail numérique ORIANE ; appui aux « cordées de la réussite »).



## Structure du projet

L'analyse de la **documentation officielle** régionale (et complémentairement nationale et européenne) est enrichie par une **enquête de terrain** comprenant :

- Des entretiens avec des acteurs politico-administratifs
- Une analyse de deux outils de la politique régionale (portail numérique Oriane ; appui aux « cordées de la réussite »)
- Enquête qualitative dans 4 lycées



## Données sur les lycées

Les **enquêtes au sein des lycées** portent sur des établissements aux offres de formations différentes (baccalauréat général, technologique et ou professionnel) dans la périphérie parisienne. Elles s'appuient sur des entretiens avec les équipes pédagogiques et avec des lycéens de classe de Terminale, ainsi que sur l'observation d'événements, de réunions et de séances d'accompagnement dédiées à l'orientation.

## Premiers résultats

**Concernant la régionalisation de l'orientation :**

- les passerelles entre le monde scolaire et le monde économique ne paraissent à ce stade **pas plus aisées à construire à l'échelle régionale qu'à l'échelle nationale** : les instruments et les actions développés en propre par les régions tels que le portail numérique oriane.info en Ile-de-France, revêtent un caractère générique, pas davantage tourné vers les métiers et les formations professionnelles que les ressources nationales proposées par l'ONISEP sur ses différents sites web.
- les régions commencent en revanche à adopter un rôle singulier en incitant les établissements et les personnels scolaires à développer des partenariats avec des acteurs socio-économiques ou à faire intervenir auprès des élèves de nouveaux « acteurs tiers » spécialisés dans l'orientation. La région Ile-de-France a ainsi constitué une « banque des partenaires » consultable sur son portail oriane.info et décerne par un appel à manifestation d'intérêt annuel des « trophées Oriane de l'innovation numérique pour l'orientation tout au long de la vie ».

**Concernant l'accompagnement à l'orientation dans les lycées :**

- malgré la connaissance (variable) des enseignants et des proviseurs sur l'offre de ressources en ligne en matière d'orientation, les interactions avec les élèves et leurs parents se focalisent sur le fonctionnement et l'usage de la plateforme nationale Parcoursup et **utilisent peu les instruments proprement régionaux**
- la diversité des postures d'accompagnement adoptées par les professeurs principaux peut être ramenée à **quatre figures idéal-typiques** : deux figures (« l'empêché » et le « bricoleur ») assurent plutôt une fonction à dominante adaptative qui consiste à faire tenir l'institution scolaire en régulant les flux d'élèves, les deux autres figures (« l'expert-conseil » et le « coach ») assurant plutôt une fonction à dominante expressive visant à mettre l'institution en conformité avec les normes et valeurs d'individualisation du traitement des élèves.

## Durée et calendrier du projet

18 mois, de janvier 2021 à juillet 2022